



# FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament  
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament  
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Internet address: <http://www.epp-ed.eu>

## **10/05/07- Jacques Toubon (UMP,PPE-DE,F) se félicite de l'adoption de son rapport sur les quantités nominales des produits en préemballages préconisant des dispositions plus protectrices pour les consommateurs.**

Jacques Toubon se réjouit du vote intervenu ce jour en plénière visant à adopter la position commune du Conseil sur les quantités nominales des produits en préemballages moyennant quelques amendements.

Au cœur du rapport de Jacques Toubon (PPE-DE, FR), approuvé par une large majorité des députés, se situe d'une part la liberté des formats d'emballages pour toute une série de produits de consommation à l'exception des vins et spiritueux et d'autre part, des formats obligatoires pendant cinq ans (période transitoire pour la suppression des formats nationaux) pour le lait, les pâtes, le beurre et le café et de six ans pour le sucre blanc.

L'accord intervenu est l'aboutissement d'un long processus.

En première lecture, sur la base de sa propre étude, le Parlement européen avait retenu des formats obligatoires pour un certain nombre de produits (le lait de consommation, le beurre, le café torréfié moulu ou non moulu, les pâtes alimentaires sèches, le riz et le sucre de canne) en dérogation permanente à la libéralisation générale des tailles proposée par la Commission.

Cette dernière, selon une nouvelle position de principe, a établi une proposition révisée totalement opposée au texte du PE. C'est alors que le rapporteur a pu reprendre, en vue d'un compromis, langue avec la Commission et la Présidence finlandaise du Conseil. Cette dernière a réussi à faire adopter une position commune qui reprenait certaines des dérogations demandées par la commission du marché intérieur mais seulement pour une période limitée dans le temps.

Le rapporteur a proposé d'accepter, à l'issue d'un deuxième trilogue, l'essentiel de cette position à condition qu'elle soit accompagnée de garanties supplémentaires:

- que la Commission puisse proposer de prolonger des formats obligatoires pour certains produits si elle constate une évolution du marché défavorable aux consommateurs (clause de sauvegarde);
- que les Etats membres soient encouragés à étendre l'usage du prix à l'unité de mesure, protecteur des consommateurs, aux commerces de proximité;
- que le pain britannique puisse continuer à être commercialisé sous ses formats actuels;
- et enfin que cette proposition soit accompagnée d'une déclaration de la Commission qui puisse garantir l'écoulement des stocks de bouteilles déclassées.

En conclusion de cette procédure législative, Jacques TOUBON, retient trois leçons. Premièrement, le Parlement européen a utilisé pour la première fois le droit qui est le sien de faire ses propres études d'impact. Deuxièmement, ce travail démontre que mieux légiférer ne consiste pas forcément à supprimer toute législation. Car, et c'est la troisième leçon que l'on peut en tirer, nous avons, au travers de ce débat, étroitement pris en compte les besoins de nos concitoyens et en particulier, des consommateurs les plus vulnérables.

### **Pour toute information:**

**Jacques TOUBON, député européen, Tel : + 32 2 284 71 66**

**Antoine Ripoll, Porte-Parole du Président Tel: + 32 475 85 62 90**

**Le site des Députés européens UMP: <http://www.umpeurope.eu>**